

LES HUMANISTES S'INQUIÈTENT DES PRATIQUES DES GROUPES RELIGIEUX DANS LE CADRE DE LA CRISE COVID-19

Publié le 7 avril 2020

Les mesures exceptionnelles déployées pour ralentir la propagation de COVID-19 montrent la nécessité d'une réponse collective à un problème qui touche tous les secteurs de la société, sans exception. Dans ce contexte, la Fédération humaniste européenne exprime ses préoccupations quant aux pratiques de certains groupes religieux qui mettent en danger la santé publique.

Depuis le début de l'épidémie de coronavirus, nous avons vu comment certains groupes catholiques continuent d'ouvrir des portes, de tenir des services et de pratiquer des rituels. Pire encore, certaines confessions néocatéchuménales et évangéliques continuent d'utiliser le même calice pour tous les fidèles lors des services religieux, et la plupart des églises orthodoxes persistaient dans le rite du baiser des images religieuses, voire d'administrer la communion à l'aide de cuillères partagées, avant que le service religieux avec le public ne soit interdit. Actuellement, des voix s'élèvent au sein des églises orthodoxes pour demander la levée de l'interdiction des cérémonies religieuses publiques pour le service de Pâques.

Le FHE exhorte les chefs religieux à demander le respect des lois et les autorités administratives à ne faire aucune exception. Parrainées par des chefs religieux de haut rang, ces pratiques mettent en danger non seulement la vie des fidèles qui assistent aux services, mais aussi celle de leurs concitoyens.

La liberté de religion ou de conviction est un droit fondamental d'une importance capitale. Toutefois, elle ne peut pas constituer un motif pour faire obstacle à la loi et justifier la tenue de rassemblements religieux en période de confinement, lorsque tous les autres rassemblements publics ou privés sont interdits.

Par conséquent, le FHE exhorte toutes les autorités religieuses à faire preuve de respect et de solidarité envers tous les citoyens, quelle que soit leur religion ou leur absence de religion. Nous demandons également à toutes les autorités publiques de prévenir et d'empêcher d'autres rassemblements illégaux et pratiques dangereuses.

Les groupes religieux doivent s'abstenir de maintenir toute pratique religieuse qui contrevient aux mesures sanitaires. Les autorités publiques/étatiques doivent poursuivre toute personne ou institution qui incite d'autres personnes à enfreindre la loi ou à se comporter d'une manière qui met en danger la santé des citoyens.

Nous regrettons également les déclarations de certains chefs religieux sur la nature de la pandémie. La position de l'Église orthodoxe en Grèce et en Serbie est que l'infection par le coronavirus ne peut être propagée par la Sainte-Communion, une affirmation qui est factuellement fausse et dangereuse pour la santé publique. Les affirmations selon lesquelles Jésus n'est pas porteur du virus, que la pandémie est une punition de Dieu ou qu'il s'agit d'une conspiration juive en sont d'autres exemples.

Le FHE souligne l'importance de recourir à des preuves scientifiques et d'écouter les experts scientifiques lorsqu'il aborde la question. Nous avons tous la responsabilité collective de ne pas contribuer à la propagation de la désinformation.